

AURORE ÉVASION

la magie du voyage

ZA la sage 150 route des artisans
73330 DOMESSIN
Tel : 04.76.65.98.01

Retrouvez-nous sur www.aurore-evasion.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Nombre de passagers

Le nombre de passagers pris en compte est celui indiqué dans la demande de devis ou le devis accepté. Tout changement d'effectif doit être signalé par le client. L'autocar mis à disposition du groupe aura une capacité égale ou supérieure au plus proche de l'effectif. Le client doit fournir avant le départ la liste de tous les passagers.

Réservation

Pour toute réservation le client doit retourner le devis et les CGV signés, par mail ou courrier, accompagnés de l'acompte, du programme détaillé et de la liste des passagers. Le client devra fournir un programme détaillé du déplacement (adresse et horaire) ainsi qu'un numéro de portable d'une personne présente dans le car et joignable le jour du déplacement.

Pour tout déplacement en groupe la liste des passagers doit nous être transmise avant le départ et/ou au plus tard remise au conducteur à la montée dans le car. Toute modification d'effectif doit être signalée au plus tard la veille du départ. En cas d'augmentation de l'effectif par rapport à celui indiqué dans la demande, l'autocariste se réserve le droit de ne pouvoir ajuster la capacité du véhicule et de maintenir l'effectif initialement prévu.

Programme

Nous ne serions tenus responsables en cas d'impossibilité d'effectuer une étape du programme si celle-ci ne respecte pas la réglementation. Vous devez fournir des adresses précises de prise en charge et de dépose.

Paiement

Acompte de 50% à verser au moment de la réservation. (Sauf pour les scolaires ou assimilés)
Le solde est à régler à réception de facture dans la semaine précédant la prestation.

Annulation

Été

Annulation > 72h pas de pénalité
Annulation < 48h 15% de pénalité
Annulation < 24h 30% de pénalité

Hiver (déc. à mars)

Annulation de 1 semaine à 72h 30% de pénalité
Annulation < 48h 30% de pénalité
Annulation < 24h 50% de pénalité

Capacités des véhicules

Nous disposons de véhicules allant de 8 à 83 places.

Détails des capacités disponibles :

8 places / 21 places / 22 places / 33 places / 37 places / 39 places / 42 places / 53 places / 57 places / 59 places / 63 places / 83 places. Toutes dégradations constatées dans les véhicules (sièges, vitres, rideaux, tablettes) feront l'objet d'une facturation au client. Les passagers de moins de 18 ans sont sous la responsabilité des accompagnateurs majeurs qui encadrent le groupe. Tous les véhicules sont équipés de ceintures de sécurité.

Tarif

Le tarif varie selon l'effectif, le programme et la période.

Comprend : la mise à disposition du véhicule avec conducteur, les frais de route (péage et tunnel), tva 10%

Ne comprend pas :

- Les frais d'hébergement et ½ pension conducteur *(à votre charge)
- Relais conducteur, doublage (sauf si inscrit dans « ce prix comprend »)
- Les Checks point
- Frais de parking
- Kms supplémentaires (1,95 € TTC/kms)

*Pour les déplacements à la journée ou en transfert simple sans mise à disposition du car sur place il n'y a pas de frais conducteur à prendre en charge.

Pour les transferts gares et aéroports, le temps d'attente sera facturé 45 € comptabilisé par ½ heure à partir de la 2ème heure d'attente par rapport à l'horaire initialement prévu.

Bagages

Nous dégageons notre responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des bagages. Les passagers sont responsables de leurs bagages. Ceux-ci devront être rangés en soutes à l'exception d'un bagage à main.

Réglementation

Temps de conduite :

Après 4h30 de conduite consécutives maximum, le conducteur doit faire une pause obligatoire de 45 minutes possibilité de l'effectuer en 2 fois. Ce temps de conduite passe à 4h00 en cas de conduite de nuit entre 21h et 6h.

Amplitude :

1 conducteur => 12h/jour maximum

2 conducteurs => 18h/jour maximum

1 conducteur + 1 relais => 16h/jour maximum

Repos journalier

Entre deux temps de service (entre 2 journées), le conducteur doit avoir une coupure de 11h durée pouvant être réduite à 9h trois fois dans la semaine. Sous conditions

Repos hebdomadaire

6 jours de travail consécutifs = 45h de repos peut être diminué jusqu'à 24h sous conditions

Interdit à bord de l'autocar : consommer de l'alcool, de la nourriture, fumer, se déplacer pendant que le car circule.

Lu et approuvé
Signature

PERMANENCE 24/24 : 06.50.62.36.15
(En cas d'urgence uniquement)

Aurore Evasion, votre opérateur de voyages et séjour en autocars vers toute L'Europe.

SARL AU CAPITAL DE 11250 € - RCS CHAMBERY 512 516 626 - SIRET 512-516-626-00045 - CODE APE 4939B - N° Intracommunautaire FR.775.125.166.26
N° ATOUT France : IM073160018

Assurance AXA France IARD, 313 Terrasses de L'Arche, 92727 Nanterre Cedex, France – Garantie Financière Groupama Assurance-Crédit, 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris, France